

<https://snetap-fsu.fr/Diplomes-de-la-voie-professionnelle-le-ministere-de-l-Education-nationale-doit.html>



Communiqué FSU

Diplômes de la voie professionnelle : le ministère de l'Education nationale doit prendre ses responsabilités.



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : vendredi 5 avril 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La Loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel" aura de graves conséquences sur les diplômes de l'Éducation nationale et sur la formation de tous les jeunes engagés dans cette voie.

En effet, France Compétence pourra dorénavant imposer ses orientations aux ministères certificateurs qui se verront contraints de les mettre en oeuvre sous peine que les diplômes soient « dés-enregistrés » au prétexte de « Rationaliser les certifications ».

Par ailleurs, la loi prévoit que le poids des branches professionnelles soit renforcé dans les CPC (Commissions Professionnelles Consultatives). Or, le décret interministériel et les arrêtés qui en découlent conduisent purement et simplement à en exclure les organisations syndicales qui représentent les enseignant-e-s !

Le gouvernement veut imposer des passerelles entre CQP (Certificats Qualification Professionnelle), titres et diplômes. Or, la [FSU](#) met en garde car ces trois qualifications ne poursuivent pas les mêmes finalités et ne s'adressent pas aux mêmes publics.

Pour la FSU, **le risque est grand de voir les enseignements généraux se diluer dans les diplômes divisés en blocs de compétences professionnelles qui aujourd'hui structurent les diplômes.** Il s'agirait de certifier des disciplines générales sans qu'elles ne bénéficient d'une évaluation spécifique.

L'objectif du gouvernement est, à terme, de **faire disparaître la frontière entre formation initiale professionnelle et formation professionnelle continue.** Si tel était le cas, c'est le concept même de la formation professionnelle initiale des jeunes qui disparaîtrait.

La FSU, engagée au quotidien pour que tous les jeunes bénéficient d'une formation professionnelle équilibrée, dénonce ces choix politiques qui vont renforcer les inégalités.

Elle a interpellé le Premier ministre sur ce sujet et rencontre maintenant les groupes parlementaires pour demander une réécriture du décret.

La FSU appelle à poursuivre cette action et ces démarches sur l'ensemble du territoire.

Les Lilas le 5 avril 2019.